



## Programme pilote d'adaptation aux changements climatiques

# 50 nouveaux projets sur orbite

L'adaptation aux changements climatiques pose des exigences à la société tout entière. Après le succès de son premier programme pilote, la Confédération lance une deuxième phase dont le but est de développer, en collaboration avec les cantons, les communes et d'autres acteurs, des solutions concrètes à même d'atténuer les problèmes. **Texte : Mike Sommer**

Le changement climatique est un phénomène planétaire dont l'enrayement requiert des stratégies et des mesures à l'échelle mondiale. Cependant, c'est sur le plan local que ses effets directs se manifestent en premier lieu: l'allongement des vagues de chaleur constitue une menace pour la santé, principalement dans les villes, et le manque d'eau pour l'irrigation entraîne le dessèchement des cultures agricoles. La fonte des glaciers et le dégel progressif du pergélisol provoquent des phénomènes de glissement sur les versants alpins, menaçant ainsi des zones habitées. Confrontée par ailleurs à la propagation d'espèces exotiques qui évincent des animaux et des végétaux indigènes, notre société doit s'interroger sur les actions à opposer aux modifications induites par les changements climatiques. Pour cela, elle doit analyser la situation avec méthode, premièrement en identifiant et en évaluant les risques et les opportunités liés à ces changements et deuxièmement en développant des mesures concrètes pour écarter les menaces et les dangers.

### Une première phase réussie

En 2013, six offices fédéraux ont lancé le programme pilote intitulé «Adaptation aux changements climatiques», dont l'idée de base est que les mesures d'adaptation doivent essentiellement être développées sur le terrain par les acteurs concernés. Dans ce cadre, la Confédération soutient les cantons, les régions, les communes et les autres organismes qui mettent en œuvre des projets modèles de lutte contre les conséquences directes de l'évolution du

climat. De 2013 à 2017, la première phase du programme comportait déjà 31 projets, dont la création d'une «assurance fourragère fondée sur un indice» qui permet aux agriculteurs de s'assurer contre les pertes de production fourragère dues à la sécheresse (voir *environnement* 3/2017). Parmi les autres projets, citons aussi l'élaboration de stratégies de lutte contre l'ailante (une essence envahissante qui se propage principalement au Tessin) et le développement par Sion (VS) d'un vaste programme de mesures visant à réduire les effets de la chaleur en milieu urbain.

**« Il est très important que tous les projets aient une approche intersectorielle et intègrent plusieurs domaines. »**

Guirec Gicquel | OFEV

Les résultats publiés en 2017 pour l'ensemble des projets se sont révélés très positifs. Tant les offices fédéraux impliqués que les porteurs des projets se sont félicités de la poursuite du programme.

### Des actions dans toute la Suisse

Une deuxième phase consacrée à de nouveaux projets est aujourd'hui en cours. Elle a commencé



en 2018 par un appel national invitant les acteurs intéressés à se faire connaître. Sur les 133 candidatures soumises, 50 ont été retenues à l'issue d'une procédure de sélection en deux étapes et bénéficient aujourd'hui à ce titre d'un soutien financier de la part de la Confédération (voir encadré). La contribution fédérale s'élève au maximum à 50 % des coûts, lesquels ne doivent pas dépasser en principe 230 000 francs. Les projets doivent être menés à bien d'ici la fin 2021 et seront ensuite évalués dans un rapport final.

Quelles sont les nouveautés par rapport à la première phase de programme 2013-2017? « Nous avons défini les thèmes avec plus de précision », explique Guirec Gicquel, de la section Rapports climatiques et adaptation aux changements de l'OFEV, qui assure la direction du programme pilote.

« Il est très important pour nous que tous les projets aient une approche intersectorielle et intègrent plusieurs domaines spécialisés. Le programme pilote doit relever des défis complexes, dont la maîtrise requiert la collaboration de différents acteurs. » D'où l'attention portée à l'efficacité pratique des travaux ainsi qu'à leur applicabilité. « Les projets doivent contribuer à une meilleure prise de conscience des problèmes, renforcer la coopération entre toutes les parties concernées et permettre des améliorations concrètes », poursuit l'expert de l'OFEV.

#### Dix offices fédéraux impliqués

Le programme pilote s'adresse en premier lieu aux cantons, aux régions et aux communes, mais il est



Conséquence dramatique du changement climatique, les canicules persistantes détruisent les cultures, comme ici ce champ de maïs.

Photos: Markus Forte | Ex-Press | OFEV



également ouvert aux instituts de recherche et de formation, aux entreprises, aux associations et aux organisations non gouvernementales. Les projets soumis ont dû se focaliser sur les six grands défis que le Conseil fédéral a définis dans sa stratégie d'adaptation et qui correspondent aux thèmes suivants :

- accentuation des fortes chaleurs ;
- accroissement de la sécheresse estivale (approche axée sur l'agriculture) ;
- aggravation du risque de crues, fragilisation des pentes et recrudescence des mouvements de terrain ;
- modification des milieux naturels, de la composition des espèces et des paysages ;
- propagation d'organismes nuisibles, de maladies et d'espèces exotiques ;
- sensibilisation, information et coordination (comme conditions essentielles à la réussite des processus d'adaptation).

Cette deuxième phase du programme pilote « Adaptation aux changements climatiques » est soutenue par l'OFEV et par les Offices fédéraux de la protection de la population (OFPP), de l'énergie (OFEN), de la santé publique (OFSP), de l'agriculture (OFAG), de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), de météorologie et de climatologie (MétéoSuisse), du développement territorial (ARE), du logement (OFL) et des routes (OFROU). Chaque projet est suivi activement par un expert de l'un de ces dix services spécialisés.

## À la recherche de synergies

« Nous tenons également à ce que les porteurs des différents projets soient en contact les uns avec les autres et s'échangent mutuellement des informations », souligne Guirec Gicquel. « Le programme comprend par exemple plusieurs initiatives liées à la réduction de la chaleur en ville, ce qui représente un énorme potentiel de synergie. » En mars 2019, la deuxième phase du programme a été lancée lors d'une manifestation à laquelle ont participé des représentants de tous les projets et de tous les offices fédéraux impliqués. D'autres ateliers communs sont encore prévus cette année et l'an prochain. « De telles rencontres favorisent le transfert de connaissances entre les projets, ainsi qu'entre les cantons et les communes », constate Guirec Gicquel. « Elles augmentent les chances de découvrir des chevauchements thématiques entre des domaines même très différents. Il peut en résulter de nouvelles solutions, de nouveaux contacts, de même que des formes de collaboration ou des synergies inédites. »

Pour en savoir plus  
[www.bafu.admin.ch/magazine2019-3-13](http://www.bafu.admin.ch/magazine2019-3-13)

Guirec Gicquel | Section Rapports climatiques et adaptation aux changements | OFEV  
[guirec.gicquel@bafu.admin.ch](mailto:guirec.gicquel@bafu.admin.ch)



## Le programme se poursuit

Les 50 projets du programme «Adaptation aux changements climatiques», prévus pour la phase 2018-2022, sont répartis sur l'ensemble du territoire et couvrent un large spectre thématique. La gestion des effets produits par l'intensification des épisodes de canicule dans les villes et les agglomérations est l'un des thèmes phare du programme. Dans ce domaine, le canton d'Argovie souhaite identifier les aspects que le développement urbain doit prendre en considération pour pouvoir atténuer les conséquences du réchauffement. Sur la base d'une analyse réalisée dans quatre communes pilotes, le projet vise à définir les facteurs-clés d'un développement urbain adapté à la chaleur et à proposer des solutions pratiques. Le traitement des résultats tel qu'il est prévu doit permettre à d'autres communes de profiter de ces enseignements en les intégrant dans leurs processus de planification.

Dans les Grisons, l'adaptation à l'accroissement de la sécheresse estivale est au cœur d'un projet regroupant les trois communes de Flims, Laax et Falera, ainsi que le fournisseur d'énergie local et la branche touristique régionale. Dans les régions riches en eau d'Imboden et de la Surselva, les changements climatiques sont à l'origine

d'importantes perturbations hydrologiques liées à la fonte des glaciers, au relèvement de la limite des chutes de neige et à la hausse des précipitations abondantes. Les partenaires du projet cherchent à établir dans quelle mesure un nouvel ouvrage de stockage à usage multiple pourrait contribuer à maîtriser les problèmes de ressources en eau. Sur la base de considérations scientifiques, sociales et économiques, cette analyse doit mettre au jour les synergies que l'utilisation à des fins diverses d'un tel réservoir d'eau permettrait de réaliser.

Quatorze autres projets sont consacrés au thème «Sensibilisation, information et coordination». L'un d'eux, intitulé «Clim-Expo», résulte d'une collaboration de la Fondation La Maison de la Rivière (centre de compétences en gestion environnementale), de plusieurs hautes écoles romandes et de la commune de Château-d'Œx (VD). Il vise à mettre en place une vaste campagne de sensibilisation concernant l'impact des changements climatiques sur notre vie et notre quotidien. Son objectif principal est d'instaurer un échange entre les partenaires scientifiques et la population locale, étroitement associée au projet.